

COMMISSION MIXTE CHAMBESY 1990

DEUXIÈME DÉCLARATION COMMUNE ET RECOMMANDATIONS AUX ÉGLISES

Documents approuvés par la Commission mixte de dialogue théologique entre l'Église orthodoxe et les Églises orientales orthodoxes.

1- Les deux familles sont d'accord pour condamner l'hérésie eutychieenne (1). Toutes les deux confessent que le Logos, la deuxième Personne de la sainte Trinité, seul à être né du Père avant les siècles et consubstantiel à Lui, s'est incarné et est né de la Vierge Marie, la Théotokos; pleinement consubstantiel à nous, homme parfait avec une âme, un corps et une intelligence (nous"). Il a été crucifié, est mort, fut enterré et ressuscita des morts le troisième jour, monta vers le Père céleste, où Il est assis à la droite du même Père comme Seigneur de toute la Création. A la Pentecôte, par la venue de l'Esprit Saint, Il manifesta l'Église comme Son Corps. Nous attendons Sa deuxième venue dans la plénitude de Sa gloire, conformément aux Écritures.

2- Les deux familles condamnent l'hérésie nestorienne et le cryptonestorianisme de Théodoret de Cyrus. Elles sont d'accord qu'il n'est pas suffisant de dire simplement que le Christ est consubstantiel à son Père et à nous, Dieu par nature et Homme par nature ; il faut affirmer également que le Logos, Lequel est Dieu par nature, devint Homme par nature, par Son incarnation dans la plénitude du temps.

3- Les deux familles acceptent que l'Hypostase du Logos devînt composite (suvqeto") en unissant à Sa nature divine créée avec Sa volonté et Son énergie naturelles, qu'Il a en commun avec le Père et le Saint-Esprit, la nature humaine créée qu'Il assumait par l'incarnation et fit Sienna avec Sa volonté et énergie naturelles.

4- Les deux familles acceptent que les natures, avec leurs propres énergies et volontés, sont unies hypostatiquement et naturellement sans confusion, sans changement, sans division et sans séparation, et qu'elles sont distinguées seulement dans la pensée. (th Àqewriva movnm).

5- Les deux familles acceptent que Celui qui veut et agit est toujours l'unique Hypostase du Logos incarné.

6- Les deux familles acceptent de rejeter les interprétations de conciles qui ne sont pas pleinement d'accord avec le Horos du IIIe concile oecuménique et la lettre (433) de Cyrille d'Alexandrie à Jean d'Antioche.

7- Les orthodoxes acceptent que les orientaux orthodoxes continuent à maintenir leur terminologie cyrillienne traditionnelle «une nature du Logos incarnée», puisqu'ils reconnaissent la double consubstantialité du Logos niée par Eutychès. Les orthodoxes aussi utilisent cette terminologie. Les orientaux orthodoxes acceptent que les orthodoxes emploient à juste titre la formule des deux natures, puisqu'ils reconnaissent que la distinction est « uniquement en pensée ». Cyrille interpréta correctement cet usage dans sa lettre à Jean d'Antioche et dans ses lettres à Acacius de Méliène (PG 77, 184-201), à Euloge (PG 77, 224-228) et à Succensus (PG 77, 228-245).

8- Les deux familles reçoivent les trois premiers conciles œcuméniques qui forment notre héritage commun. Quant aux quatre conciles ultérieurs de l'Église orthodoxe, les orthodoxes affirment que, pour eux, les points 1-7 susmentionnés sont aussi l'enseignement de ces quatre conciles ultérieurs, alors que les orientaux orthodoxes considèrent cette affirmation des orthodoxes comme leur propre interprétation. Dans ce sens, les orientaux orthodoxes répondent positivement à cette affirmation.

Par rapport à l'enseignement du VIIe concile œcuménique de l'Église orthodoxe, les orientaux orthodoxes acceptent que la théologie et la pratique de la vénération des icônes enseignées par ce concile soient en accord fondamental avec l'enseignement et la pratique des orientaux orthodoxes depuis les temps anciens, bien avant la convocation du concile, et qu'à cet égard il n'y a pas de désaccord entre nous.

9- A la lumière de notre déclaration commune sur la Christologie et des affirmations communes susmentionnées, nous avons maintenant clairement compris que nos deux familles ont toujours loyalement gardé la même et authentique foi christologique orthodoxe, et ont maintenu la continuité ininterrompue de la tradition apostolique, bien qu'elles aient pu utiliser des termes christologiques de manière différente. C'est cette foi commune et cette loyauté continuelle à la tradition apostolique qui doivent être la base de notre unité et communion.

10- Les deux familles reconnaissent que tous les anathèmes et les condamnations du passé qui maintenant nous divisent doivent être levés par les églises pour que le dernier obstacle à la pleine unité en communion de nos deux familles puisse être ôté par la grâce et la puissance de Dieu. Les deux familles acceptent que la levée des anathèmes et des condamnations sera basée sur le fait que les conciles et les Pères précédemment anathématisés ou condamnés ne sont pas hérétiques.

Nous recommandons donc à nos églises les démarches pratiques suivantes :

a) Les orthodoxes devront lever tous les anathèmes et les condamnations contre tous les conciles et les Pères orientaux qu'ils ont prononcés dans le passé.

b) Les orthodoxes orientaux devront simultanément lever tous les anathèmes et les condamnations contre tous les conciles et les Pères orthodoxes qu'ils ont prononcés dans le passé.

c) La manière selon laquelle les anathèmes auront à être levés doit être décidée par les églises individuellement.

Confiants en la puissance du Saint-Esprit, l'Esprit de vérité, d'unité et d'amour, nous soumettons cette déclaration commune et ces recommandations à nos vénérables églises pour examen et suite conséquente, priant pour que ce même Esprit nous conduise à l'unité pour laquelle Notre Seigneur a prié et prie.

(Suivent les signatures)

Signatures de la Deuxième Déclaration Commune et Recommandations aux Eglises

Chambesy, 28 Septembre 1990

EGLISES ORTHODOXES BYZANTINES

Métropolitaine Damaskinos
Co-Président
Patriarcat Oecuménique

Prof. Vlassios Phidas
Co-Secrétaire
Patriarcat Grec Orthodoxe d'Alexandrie

Prof. Athanasios Arvanitis
Patriarcat Oecuménique

Métropolitaine Chrysostomos de Peristerion
Patriarcat Oecuménique

Patriarcat Oecuménique
Prof. Père George Dragas

Patriarcat Grec Orthodoxe d'Alexandrie
Métropolitaine Petros d'Aksum

Patriarcat Grec Orthodoxe d'Antioche
Métropolitaine George Khodr
Métropolitaine Damaskinos

Patriarcat Russe
Mr. Nikolai Zabolotski
Mr. Grigorij Skobej

Patriarcat Serbe
Prof. Stojan Gosevic

**EGLISES
ORTHODOXES ORIENTALES**

Métropolitaine Bishoy
Co-Président
Eglise Copte Orthodoxe

Evêque Dr. Mesrob Krikorian
Co-Secrétaire
Eglise Arménienne d'Etchmiadzin

Métropolitaine Dr. Paulos Mar Gregorios
Eglise Syrienne Orthodoxe de l'Est

Dr. Joseph M. Faltas
Co-Secrétaire-Assistant
Eglise Copte Orthodoxe

Eglise Copte Orthodoxe
Evêque Serapion

Eglise Copte Orthodoxe
Père Tadros Y. Malaty

Patriarcat Bulgare
d'Antioche
Dr. Ivan Zhelev Dimitrov

Patriarcat Géorgien
Métropolitte David de Sukhum

Patriarcat Géorgien
Mr. Boris Gagua

Eglise de Chypre
Chorévêque Barnabas de Salamis
Prof. Andreas Papavasiliou

Eglise de Grèce
Métropolitte Meletios de Nikopolis
Prof. Père John Romanides

Eglise Polonaise Orthodoxe
Evêque Jeremiasz de Wroclaw
par le
Métropolitte Damaskinos

Eglise Orthodoxe de Tchécoslovaquie
Evêque Christoforos d'Olomouc
Père Joseph Hauser

Eglise Orthodoxe de Finlande
Père Heikki Huttunen
par le
Métropolitte Damaskinos

Patriarcat Syrien Orthodoxe

Métropolitte Eustathius Matta Rouhm

Eglise Arménienne d'Etchmiadzin
(Voir co-secrétaire)

Catholicosat de Cilicie
Archevêque Aram Keshishian

Catholicosat de Cilicie
Archevêque Mestrob Ashdjian

Eglise Syrienne Orthodoxe de l'Est
Père George Kondortha

Eglise Ethiopienne Orthodoxe
Archevêque Abba Gerima d'Eluvabur

Eglise Ethiopienne Orthodoxe
Rev. Habte Mariam Warkine

L'ORTHODOXIE est composée de deux familles : les Eglises orthodoxes byzantines ou Eglises chalcédoniennes des sept conciles, et les Eglises orthodoxes orientales ou Eglises pré-chalcédoniennes des trois conciles (copte, arménienne, syrienne, éthiopienne, erythréenne, syro-malankare).

La commission mixte de CHAMBESY 1990, dans la "Deuxième Déclaration Commune et Recommandations aux Eglises" est absolument convaincue qu'il existe une union doctrinale et spirituelle entre les deux familles orthodoxes.

"La Commission mixte n'a jamais perdu de vue le fait que l'unité orthodoxe est un signe d'espérance pour l'unité de tous les chrétiens, qui sont totalement impliqués dans la réalisation d'un monde où la justice et la paix s'embrasseront. Notre but véritable n'est pas une unité paroissiale mais la restauration de l'intégrité de la Création de Dieu dans sa totalité, et la transfiguration de la création en la transparence du Royaume de Dieu". (1)

Le baiser fraternel échangé entre Sa Sainteté le Pape CHENOUDA III et le Métropolitain JEREMIE, lors de la consécration de l'Eglise copte à MEYRIN-GENEVE le 11 Juillet 2004, n'est-il pas la vivante illustration des paroles du Seigneur : "Qu'ils soient un pour que le monde croie que Tu M'as envoyé". (*Jean 17,21*)